

Julien Valiergue

Agrégé des facultés de droit

Co-responsable du Master mention Droit des affaires de la Faculté de droit de Poitiers

Membre de l'Equipe de recherche en droit privé de l'Université de Poitiers

Membre associé de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine de l'Université de Bordeaux

FONCTIONS

Depuis 2019 Professeur de droit privé et sciences criminelles agrégé à la Faculté de droit de Poitiers.

2017-2019 Maître de conférences à la Faculté de droit de Poitiers.

FORMATION

2019 Agrégation de droit privé et sciences criminelles.

2017 Qualification aux fonctions de maître de conférences, section 01 Droit privé et sciences criminelles.

2016 Doctorat en Droit privé et sciences criminelles.

2008 Master II recherche droit privé fondamental mention droit civil à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Mention bien.

2007 Master I droit privé fondamental à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Mention bien.

2006 Licence de droit privé à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Mention bien.

2005 D.E.U.G. de droit à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Mention bien.

2003 Baccalauréat scientifique option science et vie de la terre. Mention bien.

ENSEIGNEMENT

Faculté de droit de Poitiers (2017-2020) :

Cours magistraux de droit commercial (L2/L3), de droit des personnes morales de droit privé (L3) et de droit de la concurrence (M1).

Cours magistraux d'introduction générale au droit (L1) et de procédure civile (L3)

Faculté de droit de Bordeaux (2008-2016)

Travaux dirigés de droit bancaire (M1) et de droit des entreprises en difficulté (M1)

Travaux dirigés de droit des régimes matrimoniaux (M1), de droit des successions (M1), de droit des obligations (L2), de droit des contrats spéciaux (L3) et de droit des sûretés (L3).

PUBLICATIONS

● *Ouvrage*

Les Conflits d'intérêts en droit privé – Contribution à la théorie juridique du pouvoir, th. sous la dir. du Pr. Guillaume Wicker, LGDJ, 2019. Prix de thèse 2017 de l'Ecole doctorale de droit de l'Université de Bordeaux.

● *Articles*

« L'incapacité des dirigeants sociaux », *Revue Ingénierie patrimoniale*, à paraître

« EIRL – Suppression de l'opposabilité de l'affectation aux créanciers antérieurs par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique », *JCPE* 2017, 1389.

« Notion et utilité de la cessation des paiements », écrit en collaboration avec Bernard SAINTOURENS, in D. ZENNAKI et B. SAINTOURENS (dir.), *Droit des entreprises en difficulté. Perfectionnement juridique et efficacité économique*, PUB, 2015, p. 33-48.

● *Notes de jurisprudence*

Obs. sous Cass. com., 22 mai 2019, *JCPE* n° 48, 28 Novembre 2019, 1531, n° 7, in *Chronique de droit des sociétés* sous la dir. des Pr. Florence Deboissy et Guillaume Wicker

Obs. sous Cass. soc., 16 janv. 2019, *JCPE* n° 48, 28 Novembre 2019, 1531, n° 5, in *Chronique de droit des sociétés* sous la dir. des Pr. Florence Deboissy et Guillaume Wicker

Obs. sous Cass. com., 23 oct. 2019, *LEDEN* n°11, 2019, p. 2.

Obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, *LEDEN* n° 5, 2019, p. 2.

Obs. sous CA Bordeaux, 31 mars 2017, *RPC* 2018, chron. 1, in *Chronique de jurisprudence locale de droit des entreprises en difficulté* sous la dir. du Pr. Ronan Raffray.

Obs. sous CA Agen 15 avril 2013, *JCP G* 2013, 818.